Mutations

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1578

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1021570

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'honneur perdu de l'Assemblée fédérale

La candidature de Christoph Blocher assortie d'un ultimatum adressé au Parlement et aux partis est inacceptable pour le démocratie suisse. L'absence de réaction, et pire encore, la soumission au diktat de l'UDC sont indignes de notre tradition.

L'élection d'un membre nouveau du Conseil fédéral a fait progressivement l'objet d'une procédure non écrite. Les partis, par souci de dignité, ont cherché à limiter les surprises de dernière minute préparées par les comploteurs d'antichambres et les conspirateurs réunis dans les caves à vin bernoises. Les groupes parlementaires ont donc souhaité d'une part qu'un choix leur soit offert par la présentation de deux candidats officiels et d'autre part que les candidats viennent répondre devant chaque groupe aux questions des parlementaires électeurs.

Le 19 octobre, au soir même des élections, Ueli Maurer annonçait la candidature de Christoph Blocher, avant même qu'il ait pu être désigné par les instances de son parti, comme si l'élection des députés s'était transformée en une élection directe, par le peuple, d'un conseiller fédéral.

Plus grave, l'annonce était assortie d'un ultimatum : si notre choix imposé à l'Assemblée fédérale n'est pas accepté, c'est-à-dire ratifié, nous ne participerons plus au gouvernement et demanderons (obligerons) à Samuel Schmid de démissionner.

Ce style coup de force, en direct grâce à la télévision, aurait appelé une réaction. L'ultimatum adressé en public aux parlementaires à l'heure où ils attendaient encore les résultats nominatifs définitifs aurait dû, sans même que soit examiné le fond, susciter un rejet immédiat pour vice de forme et mépris du Parlement. L'ultimatum n'est pas compatible avec la démocratie.

L'étonnement (mais faut-il s'étonner ?) est de constater que les partis ont courbé l'échine. Mais oui, ont-ils dit, l'UDC aurait droit à un deuxième siège ; mais oui, Christoph Blocher serait le plus représentatif de tous les siens pour l'occuper. Le parti radical publiait dans la foulée un communiqué sommant le PDC, avant toute négociation, de tirer la leçon de sa faiblesse. L'acceptation du coup de force est telle que la succession de Kaspar Villiger est discutée quant au choix des candidats en fonction de l'élection de Christoph Blocher : qui sera un contrepoids ? qui saura lui tenir tête ?

Peut-on encore attendre une réaction des parlementaires ? Est-ce qu'il suffit du déplacement d'une dizaine de sièges pour qu'un choix de première importance leur soit imposé ? Ni l'ultimatum, ni le chantage, ni la menace ne sont acceptables dans les procédures démocratiques. L'élection en direct à la télévision n'est pas dans nos mœurs politiques. Mais qui donc le dira fort et ferme ? Le parti socialiste est-il muet ou aphone ? *ag*

Elections fédérales

Les résultats de la ville de Lausanne au Conseil national (CN) n'ont été publiés nulle part. Or, ils ne manquent pas d'intérêt si l'on regarde la répartition des suffrages en % et ils traduisent des évolutions très importantes surtout si on les compare aux résultats des communales (CC) de 2001.

Parti	CC 2001	CN 2003
PS	27,6	25,6
UDC (1)	8,5	15,8
Verts	15,4	15,4
PRD	23,7	13,2 [1]
POP	10	10,5
LIB	11,7	7,1 [2]
PDC		4,7
PASS [3]		4,7

[1]liste avec le PDC lors des communales, [2]y compris les liste des jeunes
[3]extrême gauche et gauche alternative

Certes, comparaison n'est pas raison, mais l'effondrement citadin des radicaux et des libéraux ainsi que la progression de l'UDC sont encore plus spectaculaires que dans les résultats nationaux. L'équilibre entre la gauche et la droite varie peu, mais le PS perd 2 points alors que la gauche extrême du PASS fait un bon résultat. Esquisse d'un phénomène à la française avec une force importante à gauche du POP ? L'avenir le dira… *jg*

Mutations

Fondé en 1908, *L'Espoir du monde*, Bulletin des socialistes chrétiens, vient de changer de présentation. Ce trimestriel affiche fièrement ses convictions: «Socialiste parce que chrétien». Il a changé plusieurs fois de nom. De 1918 à 1947 il s'est appelé *Voies nouvelles* et de 1947 à 1967 *Le Socialiste chrétien*. Son titre actuel lui vient de l'Union des socialistes chrétiens, fondée en France et à laquelle des Romands ont adhéré.

Le gratuit *20 Minuten* semble en forme. Depuis six mois, il publie le jeudi une édition hebdomadaire gratuite, évidemment, consacrée aux spectacles et à la culture : *20 Minuten Week*. Comme l'édition zurichoise il est imprimé au Vorarlberg. Tirage: 50 000 exemplaires.

Depuis quelques temps, *Blick* est vendu 1,80 frs après avoir coûté 1,50 frs pendant neuf ans. L'édition dominicale *SonntagsBlick* (plus chère) a révélé les aveux de vingt-huit députés fédéraux amendés pour excès de vitesse et de huit amendés pour avoir brûlé un feu rouge. Parmi eux, la socialiste Ursula Wyss a brûlé un feu rouge à vélo, ce qui est un cas rare pour la police. A noter que cent soixante-sept députés n'ont pas répondu ou ont refusé de répondre. *cfp*